



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Objecteurs de conscience

Question écrite n° 46826

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation des associations recourant au service des objecteurs de conscience dans le cadre de leurs missions. Ces organismes bénéficient normalement d'une prise en charge de l'hébergement et de l'alimentation des objecteurs de conscience qu'ils accueillent. Or, ils sont aujourd'hui dans une situation financière extrêmement préoccupante du fait du retard pris pour le remboursement par l'Etat desdites charges. Dans certains cas, cet arriéré est de vingt mois. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en œuvre afin d'accélérer la procédure de remboursement aux organismes d'accueil.

Données clés

Auteur : [M. Lenoir Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46826

Rubrique : Service national

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6812